

Conseil Communal

Mercredi 12 septembre 2018

Le compte-rendu du conseil communal du 19 juin 2018 est adopté à l'unanimité.

I CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Madame le Maire donne le résultat du concours des Maisons Fleuries et des Potagers 2018 :

Les Maisons Fleuries

MAISONS, BALCONS, TERRASSES ET JARDINS	
<i>GUILLOUET Roland</i>	<i>1^{er}</i>
<i>JOËTS Eric</i>	<i>2^{ème}</i>
<i>BOURRÉE Pierre</i>	<i>3^{ème}</i>
<i>HEBERT René</i>	<i>4^{ème}</i>
<i>CHAVENTRE Renée</i>	<i>5^{ème}</i>
<i>LELEVE Yvette</i>	<i>6^{ème}</i>
<i>CHOSEROT Gisèle</i>	<i>7^{ème}</i>
<i>NAVEAU Christian</i>	<i>8^{ème}</i>
<i>VIVIER René</i>	<i>9^{ème}</i>

Les Potagers

POTAGERS	
<i>VIVIER René</i>	1^{er}
<i>LEBRETON René</i>	2^{ème}
<i>CHAVENTRE Claude</i>	3^{ème}
<i>NAVEAU Christian</i>	4^{ème}
<i>LELEVE Yvette</i>	5^{ème}
<i>HUARD Jean-Paul</i>	6^{ème}

Elle propose de fixer les prix accordés aux participants comme suit :

CONCOURS MAISONS FLEURIES

1^{er} prix : 77,00 €
2^{ème} prix : 61,00 €
3^{ème} prix : 46,00 €
4^{ème} prix au dernier : 25,00 €

POTAGERS ET JARDINS DE PRINTEMPS

Remise d'un bon d'achat d'un montant de 15,00 € à utiliser au magasin « DISTRICO POINT VERT » à VIRE NORMANDIE.

Le conseil communal émet un avis favorable à l'unanimité.

La remise des prix est fixée au vendredi 28 septembre 2018 à 18 h 00 à la mairie.

Marie-José LARIVIERE profite qu'il est question de nature pur demander d'ajouter dans le contrat de location de la salle des fêtes une ligne mentionnant que tous les déchets doivent être ramassés autour de la salle avant que les locataires ne remettent les clefs à la mairie.

II EFFACEMENTS DE RESEAUX

Chemin de la Butte

Les travaux débuteront le 12 novembre prochain. La participation communale s'élève à 40 502,20 €. Le coût total de cette opération est estimé à 97 205,27 € TTC. Le paiement de ces travaux s'effectuera en une fois à la réception des travaux sur les crédits de la section de fonctionnement.

III 4 L TROPHY

Demande de subvention

Deux étudiants, dont l'un est domicilié à VAUDRY, ont décidé de participer du 21 février au 3 mars 2019 à la 22^{ème} édition du 4L Trophy, aventure humanitaire, sportive et solidaire qui requiert un budget conséquent.

Pour ce faire, ils sollicitent une aide financière pour réaliser leur projet.

Le conseil communal décide de leur allouer une aide de 200 €.

IV POINT SUR LA RENTREE

Les effectifs de la rentrée sont les suivants :

Ecole maternelle Vaudry :

Classe de Solène : 8 MS et 23 PS : 31

Classe de Françoise : 11 MS et 21 GS : 32

Ecole primaire Roullours :

CP : 20 / CE1 : 24 / CE2 : 14 / CM1 : 13 / CM2 : 20

Soit au total : 154 élèves sur le regroupement pédagogique Vaudry/Roullours.

Deux apprenties ont été recrutées cette année à l'école maternelle. Une pour chaque classe. Cinq demandes avaient été déposées.

Les travaux de rénovation de peinture ont été effectués pendant les vacances d'été. Les couleurs avaient été choisies par les enseignantes.

Cette année, en raison des effectifs, deux services seront encore nécessaires au restaurant scolaire.

L'étude à l'école de Roullours sera suivie d'une garderie à partir de 18 h 00 jusqu'à 18 h 30. Nous ne devrions donc plus avoir d'enfants de primaire à la garderie de l'école maternelle et toutes les garderies de Vire Normandie fermeront ainsi à la même heure, ce qui permet d'harmoniser.

V POINT TRAVAUX

✓ Chemin de la Mare Piré

L'entreprise EIFFAGE a effectué la préparation et mardi prochain l'enrobé sera posé. Les agents communaux se chargeront des parties réservées au stationnement puisqu'elles seront engazonnées.

✓ VC 6 (de la salle des fêtes à l'école des pompiers)

Les travaux débiteront après les ensilages.

✓ Accessibilité église

Alain LE GRAËT rencontrera l'entreprise EIFFAGE pour les travaux de béton désactivé.

✓ Aménagement des arrières de la mairie

L'entreprise chargée de la destruction des murs bétons et des garages devrait intervenir rapidement.

✓ Lavoir de Billard

La charpente est en cours de fabrication. La clôture est livrée. L'inauguration aura lieu fin octobre/début novembre.

✓ Portail Cimetière I

Alain LE GRAËT va prendre rendez-vous avec deux entreprise pour le portail du nouvel accès, le portillon et la clôture de protection du monument aux morts.

Les élus préconisent de demander un second devis et proposent l'entreprise AVS.

✓ Parc paysager « Le Fay »

Deux réunions de la commission des travaux et de la commission de l'environnement se sont tenues à ce propos. Une en mairie et une autre sur place.

Alain LE GRAËT décrit l'aménagement retenu par les membres de ces commissions et les propositions de Grégory MARIE.

VI QUESTIONS DIVERSES

• Club de l'Amitié

Le 4 septembre dernier, c'est Mme Marie-Thérèse DURAND qui a été élue Présidente, en remplacement de Mme Marie-Thérèse PORQUET.

Lors du goûter du 18 septembre prochain, un bouquet sera offert à Mme PORQUET pour la remercier pour son dévouement pendant de longues années. C'est Alain LE GRAËT qui représentera Mme le Maire, indisponible au même moment.